



Normandie Université



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Compte rendu du conseil de l'ED MIIS

Ouverture de la réunion : le 04 avril 2017 à 14h00

Liste des présents : Laurent HEUTTE, Nicolas LANGLOIS, Damien OLIVIER, Nicolas FORCADEL, Pierre CALKA, Francesco AMOROSO, Christophe ROSENBERGER, Frédéric JURIE, Brigitte DIARRA, Arielle PERETTE, Georges NEAIME, Riadh SAADA, Adrien CECCALDI, Mathieu VALOIS, Alexandre BERRED, Stéphane CANU, Jalal FADILI et Marie LEGAY-MELEUX.

Excusés : Stephan BRUNESSAUX, Gérard YAHIAOUI, Gilbert LEVITT, Patrice LEROUGE, Olivier LEY et Agnès DESOLNEUX.

8 points à l'ordre du jour :

- 1) Point sur l'ED aujourd'hui
- 2) Rattachement de l'équipe QuantIF du LITIS
- 3) Suivi des doctorants
- 4) Offre de formations spécifiques à l'ED
- 5) Point sur allocations MESR
- 6) Règlement intérieur
- 7) Budget
- 8) Questions diverses

- Point sur l'ED aujourd'hui

Equipe de direction : Jalal Fadili, Gilbert Levitt, Stéphane Canu, Alexandre Berred.

Secrétariat : Marie Legay-Meleux (gestionnaire/secrétaire à Caen), Laure Paris (secrétaire à Rouen), Christine Le Bodo (secrétaire au Havre).

Conseil de 19 membres :

7 représentants Directeurs d'Unités de recherche ; F. Jurie, C. Dolabdjian, F. Amoroso, L. Heutte, D. Olivier, N. Forcadel et P. Calka.

2 Représentants du personnel : B. Diarra et A. Perette.

1 représentant de la ComUE : P. Lerouge

4 Doctorants : G. Neaime, R. Saada, A. Ceccaldi et M. Valois.

2 Scientifiques extérieurs : O. Ley (INSA Rennes), A. Desolneux (CNRS, ENS Cachan)

3 Représentants du secteur industriel ou socio-économique : S. Brunessaux (Airbus Defense ans Space), G. Yahiaoui (Pôle Movéo). 2 pour l'instant, nous attendons la réponse d'un troisième.

ED avec 170 doctorants et 160 HDR (à vérifier) dans 7 Unités de recherche.



Normandie Université



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

- Rattachement de l'équipe quantIF du LITIS

Une partie de l'équipe quantIF (sciences du numérique et praticien hospitalier) qui est au LITIS demande son rattachement à l'ED MIIS. Ce sont 6 personnes de la section 61 + ingénieur de recherche.

Le conseil vote à l'unanimité ce rattachement.

- Suivi des doctorants

Dans l'arrêté du 25 mai 2016 concernant le doctorat il est demandé de mettre en place un suivi des doctorants.

Comment l'ED MIIS va le mettre en place ?

Qui cela va concerner ?

La direction de l'ED propose 2 membres au comité de suivi dont le choix incombera au directeur de la thèse et au doctorant. Proposition d'un calendrier avec une réunion une fois par an (à 9 mois et à 20 mois). Le doctorant pourra bien évidemment demander d'autres réunions si nécessaire. Ces réunions se feront en présence du doctorant et de son encadrant dans un premier temps, et un échange entre le comité et le doctorant aura lieu dans un second temps.

Cela débouchera sur un bref rapport des entretiens qui sera transmis à l'ED, le comité devra donner un avis pour l'inscription en 3^{ème} année. L'ED pourra préparer une fiche type pour ces rapports.

Concernant les modalités pratiques les entretiens peuvent se faire en visio ou en présentiel.

Cette mise en place du comité de suivi se fera plutôt pour les prochains inscrits (à partir de la rentrée 2017-2018).

Après discussion il est décidé que les membres du comité de suivi doivent être extérieurs à l'équipe et ensuite libre au directeur et au doctorant de choisir les deux membres (avec une incitation à choisir au moins un membre extérieur à la ComUE). Il faut faire confiance aux directeurs et ajouter que le comité de suivi sera, en dernier lieu, validé par l'ED.

Le comité de suivi sera un peu différent pour les thèses CIFRE car il faut respecter les clauses de confidentialité.

Concernant l'autorisation d'inscription en 3^{ème} année, le comité émettra un avis obligatoire.

Pour les thèses en co-tutelles, il faudra que le comité de suivi puisse avoir un regard sur comment se passe la thèse dans l'établissement de co-tutelle. Si le comité de suivi décide un refus de réinscription mais pas l'établissement de cotutelle, alors la convention devient caduque.

La mise en place du comité de suivi pourra se faire au moment de l'inscription du doctorant (le plus simple) ou dans les deux mois qui suivront l'inscription. Etant donné que le doctorant ne connaît pas les personnes susceptibles de faire ce suivi au moment de l'inscription en thèse, il serait bien que les doctorants élus puissent les aider à faire leur choix.

Un point d'étape sera fait régulièrement pour améliorer cette mise en place.

Le conseil vote à l'unanimité ces propositions sur le comité de suivi.

- Offres de formations spécifiques à l'ED



Normandie Université



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

L'HCERS propose 100 heures de formation (pour s'aligner sur l'Europe). La direction de l'ED trouve que c'est trop pour les disciplines de l'ED.

La direction de l'ED propose 3 modules de 20h. avec obligation de choisir un module généraliste et un spécifique.

Les modules généralistes / transversaux seront puisés dans le portefeuille de formation du CED. Des heures seront accordées pour les responsabilités collectives et les fonctions électives (conseils centraux, organisation des JDD, associations doctorants, etc.)

Les écoles d'été, d'hiver, les cours de master très spécifiques rentrent dans le cadre des formations spécifiques.

Quels sont les cours spécifiques que l'ED pourrait proposer ?

Serait-ce possible de mutualiser entre différentes ED les formations proposées ?

Dans ce cas l'ED organisera les formations et payera les intervenants. Il faut que les formations soient gérées par le secrétariat de l'ED et non par le bureau des doctorats (ce qui se fait pour l'instant à Caen). Ceci afin d'avoir un réel suivi du nombre d'heure effectué par les doctorants.

Les étudiants du LMNO ont listé plusieurs formations pour lesquelles ils seraient intéressés (Langage C, Python, cours de bureautique, maîtrise de LaTeX, anglais scientifique, optimisation numérique). Riadh Saada parle d'une formation concernant la création d'une start up : cette formation fait partie des formations transversales gérées par le CED.

Proposition d'une formation sur « ma thèse en 180s. ».

Il faut que les membres du conseil réfléchissent à des formations.

Cas à part : les CIFRE, il faut proposer des formations adaptées. Pour les cotutelles il faut savoir ce qui se fait dans l'autre université. Il faut ajouter dans la convention de cotutelle un paragraphe sur les formations.

Le conseil vote à l'unanimité ces propositions.

La direction reviendra avec une proposition affinée des formations spécifiques.

- Point sur allocations MESR

Points sur le nombre d'allocations ministérielles qui pourraient revenir à l'ED.

La liste classée des sujets de thèse sera transmise par chaque laboratoire (la politique scientifique se fait dans les labos).

On fait une simulation pour savoir ce qui reviendrait à chaque laboratoire.

- LMNO : 2.24
- GREYC : 3.33
- LITIS : 2.5
- LMRS : 1.22
- LMI : 0.54

L'HLH et l'ESIGELEC ne faisant pas de dotation à l'ED, ils ne sont pas comptabilisés. Ces chiffres tiennent compte uniquement du potentiel d'encadrement. L'ED prendra en compte par la suite d'autres critères (flux, durée, devenir), et l'établissement d'origines des allocations. Un conseil spécifique sera organisé en Mai au plus tard pour discuter de ces clés.

On suggère que chaque laboratoire organise un concours pour la sélection des candidats.



Normandie Université



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Point positif : oblige l'encadrant à préparer le candidat, permet de connaître le doctorant

Point négatif : Cela donne un poids très important à l'audition.

L'ED va mettre un formulaire en ligne sur le site (<http://ed-miis.normandie-univ.fr/>)

- Règlement intérieur

- Point jury

Plusieurs points soulevés concernant le jury qui seront à discuter au prochain conseil :

- Doit-on imposer plus d'extérieur dans un jury de thèse ?
 - Concernant la parité, impose-t-on au moins une femme dans un jury ?
 - Demande-t-on au directeur d'avoir une proposition de trois noms pour les rapporteurs et l'ED choisirait ?
- Le règlement intérieur est à réfléchir et sera discuté la prochaine fois à partir d'une trame faite par la direction de l'ED

- Budget

Pas encore de budget de débloqué par la ComUE

Normalement on devrait avoir 5000 euros dans un premier temps puis le reste ensuite (26324 euros au total).

S'il reste des sous sur le budget on lancera une campagne d'aide à la mobilité sur des missions plus importantes.

- Questions diverses

- JDD en préparation pour le 13/14 juin en Haute Normandie cette année
L'ED propose de subventionner les associations ADDED et OPTIC à hauteur de 4000 euros. 2000€ pour les JDD, 1000€ pour le fonctionnement d'ADDED et 1000€ pour le fonctionnement d'OPTIC.
- Les deux écoles doctorales MIIS et PSIME n'apparaissent pas sur le site de Normandie Université. C'est toujours SIMEM et SPMII. A signaler
- Réfléchir sur un accueil des doctorants pour la rentrée ou une fête de l'ED.

Dates et lieux d'une prochaine réunion : courant mai 2017, conseil de l'ED MIIS, à Rouen

Un doodle va être lancé

Fin de la réunion : 17h00

Fait à Caen le 19 mai 2017